



Aéroclub de Montpellier

Association Loi 1901
SIRET 31137122300018
Affiliée à la Fédération Française Aéronautique
Agrée Ministère des Transports
Agrée Ministère de la Jeunesse et des Sports
Organisme Déclaré DGAC F-LAR99007

Mauguio, le 14 décembre 2017

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 13 décembre 2017

Procès-Verbal n° 219-171213

Présents :

☞ Membres du Comité Directeur :

Pierre **SARTRE**, Pierre **HAUBOIS**, René **PRADES**, Jean-Marie **SUQUET**

Hervé **BANON**, Cyrille **CHARPENTIER**, Gil **PERRI**, Gilles **REYNAUD**, Jacques **TOUTAIN**

☞ Responsables Formation et Sécurité :

Pascal **RIDAO** (Chef pilote), Philippe **SERGENT** (SGS)

Ordre du jour :

- Point sur l'activité au 30 novembre 2017
- Point sur les avions
- Point sur le procès SMA
- Questions diverses
- Création de la section "Handivol" - Cotisation
- Installation d'une cuve de carburant SP98
- Point sur la formation et la sécurité
- Validation des inscriptions

**La réunion est ouverte à 18:00
par Pierre SARTRE, Président**

1 - Point sur l'activité au 30 novembre 2017 (Gil PERRI)

2 462 heures de vol enregistrées (2 299 heures à la même date en 2016), pour un objectif prévisionnel de 2 200 h.

La barre des 2 700 heures au 31 décembre peut être atteinte si la météo n'est pas trop capricieuse.

2 - Création de la section "Handivol" (Pierre SARTRE)

Une section "handivol" est nouvellement créée au sein du Club afin de proposer l'apprentissage du pilotage à des handicapés en faculté d'accéder de façon autonome à l'appareil ; son représentant est Damien MENNELA, inscrit au Club, handicapé en fauteuil suite à un accident de la route alors qu'il se destinait à être pilote au début des années 1990.

Après une participation aux jeux paralympiques de Pékin en 2008 (médaille d'argent en tennis de table par équipe), il finit par obtenir son brevet de pilote et achète un ULM adapté.

→ L'investissement est de l'ordre de 100 000 euros pour avoir une machine adaptée. Le Président a pris des contacts avec divers organismes susceptibles d'assurer le financement du projet par le biais de subventions

→ Une dizaine de personnes seraient d'ores et déjà intéressées pour prendre des cours.

3 - Point sur les avions

3.1 - Point sur les avions (Jacques TOUTAIN)

- **F-GNNI**: suite à une collision aviaire en vol de nuit avec des cigognes (pas de blessés), changement d'une demi-verrière et réfection du bord d'attaque de l'aile droite.
- **F-BVCY**: crique découverte sur carter lors d'une visite de routine ; moteur à remplacer
- **F-PCHM**: le train avant a été refait.

3.2 - Acquisition de 2 Evektor Sportstar (Pierre SARTRE)

La construction du premier exemplaire suit son cours.

L'achat du second exemplaire a été lancé pour une réception vers mars.

Un emprunt de 150 000 euros a été accordé au Club, avec une assurance obligatoire sur une personne physique.

La demande de prêt auprès du CRA n'a pas abouti, cet organisme ne finançant plus l'achat des machines ; un prêt peut toutefois être envisagé dans le cadre d'un changement de moteur.

3.3 - Vente de 2 avions école

Vente CY : vente validée pour 38 000 euros au départ, l'acheteur ayant prévu de se charger de la GV.

Suite à la découverte de la crique du carter, l'acheteur a accepté que le moteur soit changé, ce qui constitue un investissement d'avance, pour un nouveau potentiel de 2000 heures.

L'acheteur confirme son intention d'acheter la machine pour un nouveau prix de 70 000 € ; un acompte va lui être demandé pour bloquer la vente.

Vente IJ : mise en vente suspendue pour l'instant.

3.4 - Equipement des avions avec de nouveaux équipement plus modernes (Philippe SERGENT)

L'idée est de remplacer certaines « pendules » (horizon artificiel notamment) par des dispositifs électroniques équivalents d'utilisation simple (Garmin G5), matériels certifiés pour du CDN.

Le coût de ces équipements serait du même niveau qu'un équipement classique.

Philippe SERGENT est chargé de se renseigner plus avant sur le coût et les prestataires susceptibles de mettre en place ces dispositifs.

Un premier retour indique que le G5 n'est pas encore avionable sur DR400.

4 - Installation d'une cuve SP98

L'Evektor Sportstar pouvant fonctionner à l'essence SP98, la mise en place d'une cuve est envisagée pour l'avitaillement, car il n'y a pas de pompe pour ce type de carburant sur la plate-forme.

Un RV est prévu avec les services de l'aéroport pour évaluer la faisabilité et formaliser l'implantation.

5 - Procès SMA

L'expert judiciaire du tribunal n'avance pas vite; le dossier doit normalement être déposé le 15 février 2018.

6 - Point sur la formation et la sécurité

6.1 - Point sur la formation (Pascal RIDAO)

La préparation à la formation aux EFIS du Sportstar (Garmin G3X) est à mettre en place en début d'année pour ne pas être pris au dépourvu lors de l'arrivée de la machine.

Des tutos sont disponibles sur internet pour ceux qui voudraient déjà regarder : se reporter au chapitre "Documents pilote / Documentation avions et notices techniques" du site internet du Club.

<https://aeroclub-montpellier.org/documentation-avions/>

Un nouvel instructeur est en passe d'arriver au Club.

6.2 - Point sur la sécurité (Philippe SERGENT)

Un Flash sécurité a été fait au regard de la mise en place d'une grue à proximité immédiate de la Secondaire.

La communication avec les services de l'aéroport s'est grandement améliorée.

7 - Questions diverses

Cotisation 2018

Il est rappelé à tous les membres que, pour pouvoir voler à compter du 1^{er} janvier 2018 à 00:00, ils doivent avoir versé leur contribution annuelle le 31 décembre 2017 au plus tard.

A défaut, les pilotes ne pourront pas prendre les clés tant que la cotisation 2018 ne sera pas réglée.

Les montants arrêtés pour l'année 2018 sont de :

- Cotisation + 21 ans 200 €
- Cotisation - 21 ans 100 €
- Licence FFA de base 75 € assurance de base « pilote » incluse
- Licence FFA + Info-Pilote 116 €
- Renouvellement du chèque de caution 300 € (non encaissé)

8 - Validation des inscriptions

Alexandre PFEIFER, Alain IOZZINO, Oscar DUNAIS, François RODRIGUEZ, Thierry TOSELLO
Florent CAILHAU, Jean-Louis CHARLES, Kamil MARCILLY, Martin TENDERO, Soufiane KANAFI CHITI
Jonaël BAUCHET, Marc GUARINIELLO, Pierre ARNAL GUEZ, Tom VEYRE, Jessy NAPRIX
Jérôme MENARDO, Damien MENNELLA, Astrid COMTE, Geoffrey SANCHEZ, Clément SYLVESTRE
Hadrien ARLAUD, François FOUCAUD

Le Comité directeur leur souhaite la bienvenue et de bons vols.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 19:15

Pierre SARTRE,
Président

Jean-Marie SUQUET
Secrétaire Général

*les membres du Comité Directeur vous souhaitent de
bonnes fêtes de fin d'année
et vous adressent d'ores et déjà leurs
meilleurs vœux pour l'année 2018*

